



Avignon, le 08/11/2024

COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAL DE VAUCLUSE DU 05/11/2024

Après notre traditionnelle lecture des déclarations liminaires, cette réunion de la Formation Spécialisée de rentrée nous a permis d'aborder les sujets suivants.

- 1 - Approbation du PV de la Formation Spécialisée du 13/11/2023 (pour vote)
- 2 - Budget CSAL-FS et Formation CSAL-FS: suivi du budget
- 3 – Préparation du budget 2025 : autorisations pour les premières utilisations
- 4 - Suivi des registres Santé Sécurité au Travail (SST), accidents de service et fiches de signalement
- 5 - Présentation du DUERP 2024 et présentation du PAP 2024(pour vote)
- 6 – Point sur « l'installation » du SDIF dans ses nouveaux « locaux »
- 7- Visites de services : programme 2025
- 5- Questions diverses

A l'issue de la lecture de notre déclaration liminaire, nous avons demandé à ce que soit annexée au PV de cette instance l'Adresse de SFP adoptée à l'unanimité lors de notre 34ème Congrès. Nous avons également remis une motion rédigée par les agents du SIP EST Vaucluse dont nous avons également demandé l'annexion au même PV.

Point n°1 : approbation du PV de la Formation Spécialisée du 13/11/2023.

Ce PV n'appelant aucune observation, il a été adopté à l'unanimité.

Point n°2 : budget CSAL-FS et Formation CSAL-FS: suivi du budget.

Budget bien utilisé puisqu'il restait un reliquat de 450 € environ à dépenser en début de séance. Toutefois, ce reliquat est passé à 1800 € environ suite à l'annulation du stage « gestes qui sauvent » prévu en fin d'année, pour la bonne raison que le SSI en charge d'animer ses formations n'a pas de formateurs (ou pas assez) dans le Vaucluse...

Rappelons que le SSI avait remporté le marché national en ce qui concerne ces formations...

Ce reliquat sera utilisé pour l'achat de matériels conseillés sur avis médical et pour l'achat potentiel de casques anti-bruit, en prévision de lourds et (très) bruyants travaux prévus dans la cage d'escalier du bâtiment 1 de la porte E.

Point n°3 : préparation du budget 2025 : autorisations pour les premières utilisations.

Les formations « gestes qui sauvent » sont donc remises au menu pour 2025, notamment à Apt, des stages « gestes et postures » seront probablement programmés, ainsi que le retour du « yoga des yeux » (peut-être pour mieux garder du coin de l'œil les réformes à venir ?).

La formation « premiers secours en santé mentale » sera également renouvelée en 2025. Le directeur, qui a expérimenté cette formation et l'a jugée très utile, envisage d'ailleurs de rendre cette formation obligatoire pour tous les chefs de service.

Un point à été également fait sur la proposition faite lors du dernier CSAL-FS sur le programme « parcours de santé au travail » prévu sur Orange (voir notre compte rendu du 11/09/2024). Le nombre de volontaires nécessaire ayant été atteint, ce programme commencera bien en janvier 2025.

Point n°4 : suivi des registres Santé Sécurité au Travail (SST), accidents de service et fiches de signalement.

Concernant les fiches de signalement, nous avons demandé à ce que les menaces faites par les usagers soient systématiquement remontées à la Centrale (bureau RH2B). Nous avons encore tous en mémoire l'assassinat de Ludovic Montuelle. Par conséquent, la DGFIP ne doit rien laisser passer sur ce point !

De plus, au vu des menaces qui pèsent sur la DGFIP dans le cadre du projet de Loi de Finances, et sur tout le service public en général, un climat plus agressif envers les agents des finances est à craindre.

Nous rappelons donc à toutes et tous que la moindre menace ou agression verbale doit systématiquement faire l'objet d'une fiche de signalement.

Point n°5 : présentation du DUERP 2024 et présentation du PAP 2024.

Nous avons relevé trois points saillants sur le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) :

- Des relations qui se tendent entre collègues.
- Les fortes inquiétudes sur nos emplois et la nature de ces emplois (développement de la contractualisation), ainsi que sur « l'assèchement » de l'EDR (Equipe Départementale de Renfort).
- L'avenir et le sens du travail.

Le DDFIP a abordé les limites de l'exercice d'un DUERP local avec un PAP (Plan Annuel de Prévention) forcément local lui aussi, dans un contexte où les RPS (Risques Psycho-sociaux) trouvent leur source dans les décisions politiques au plan national.

Il a exposé l'idée de débats en amont afin d'essayer d'anticiper les évolutions de nos missions et ses conséquences du point de vue du DUERP et du PAP.

Nous avons répondu que l'idée n'était pas nouvelle ; en effet, les plus « anciens » d'entre nous se rappellent sans doute les EDD (Espaces De Dialogue) qui devaient remplir cet objectif. Malheureusement, la DGFIP a totalement dévoyé ces EDD pour finalement les abandonner en rase campagne (un peu comme les cahiers de doléance issus de la crise des Gilets jaunes...).

De plus, comment anticiper des décisions qui n'observent aucune stratégie, à part celle du « coût » budgétaire de la Fonction Publique et de ses fonctionnaires ? L'État se contrefout de bâtir une vision à long terme de la Fonction Publique !

Essayer de prévoir les décisions d'irresponsables revient à discuter sur le meilleur revêtement à mettre sur le bâton qui va s'abattre encore sur nous...

Quant à l'accompagnement des décisions que cela présage, il est évident que SFP le refusera tout net !

DUERP et PAP étant soumis au vote, nous avons lu et remis un avis négatif cosigné avec les élus de CGT Finances Publiques et voté contre.

Point n°6 : point sur « l'installation » du SDIF dans ses nouveaux « locaux ».

Petit rappel historique : les travaux du bâtiment V de la Cité Administrative devaient s'achever en octobre (grosso modo). Mais, le retard dans les travaux sur l'installation de la pompe à la chaleur et la crainte du retour de la bise hivernale ont terrorisé tout le monde...

En l'absence du chauffage principal, seule la petite chaudière d'appoint est opérationnelle. Pour d'obscures raisons, cette chaudière ne peut chauffer que l'aile ouest du bâtiment, là où se trouvent la Paierie Départementale (rdc), le SDIF (2ème étage) et le SPF (3ème étage). En revanche, l'aile est, non chauffée, risquait de se transformer en glacière pour nos collègues de la DDT.

Les déménagements du SDIF et du SPF qui devaient s'opérer en fin d'année ont donc été anticipés afin de libérer les lieux au profit de la DDT.

Sur le principe, pourquoi pas ? Mais il valait mieux s'assurer que les futurs locaux des SDIF et SPF soient en état de les accueillir correctement, non ?

Eh bien non ! Si les locaux du SPF étaient à la limite du correct, ce n'était pas le cas des locaux du SDIF, non terminés, en cours de travaux dans le faux plafond (mais pas que), locaux anciens, sales et à la limite de l'insalubrité, humides (rdc du bâtiment 1, aile nord, donc lumière naturelle quasi inexistante), bureaux suffisamment grands pour des sardines mais pas pour des humains, poussières issus des papiers peints anciens en fibre de verre et des isolants intérieurs (en fibre de bois), en plus de la poussière des travaux, linoléum pourri par endroits, crasse générale... Que du bonheur !

Passé le choc de la sidération, les collègues du SDIF ont réagi, d'abord en venant s'exprimer en ouverture du CSAL du 8 octobre, puis en alimentant le registre SST (Santé et Sécurité au Travail disponible sur le site Ulysse local, rappelons-le).

Le DDFIP s'est donc rendu sur les lieux pour constater l'ampleur des dégâts, accompagné de son homologue de la DDT, afin de remercier chaleureusement les collègues, tout en admettant que ce n'était pas tip-top pour eux. C'est là leur façon de s'excuser...

Il a ajouté que cela ne se reproduirait plus... (Nous alertons donc nos collègues de la Paierie Départementale, derniers occupants DDFIP du bâtiment V, à être vigilant sur ce point et de vérifier qu'ils ne déménagent pas avant la fin des travaux de leurs futurs locaux !)

Concrètement, des opérations de nettoyage ont été réalisées et seront réalisées, les linoléums seront remplacés (sans doute par collage direct sur les anciens).

Nous avons demandé à ce que les « travaux » les plus urgents suivants soient réalisés dans les meilleurs délais :

- peinture murale afin de stopper la décomposition de la fibre de verre,
- finir les travaux d'isolation intérieure afin de stopper la « fuite » de poussières de fibre de bois sur les radiateurs avant que ceux-ci ne soient mis en chauffe, histoire que cette poussière ne se déplace pas dans tous les bureaux concernés...
- Faire un bilan sur l'humidité de ces locaux.
- Programmer au plus tôt de l'année 2025 une visite de ces locaux par la Formation Spécialisée, accompagné de l'ISST régional (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail).

Enfin, la détresse psychologique qu'ont subi et subissent encore nos collègues du SDIF nous alerte et devra sans doute faire l'objet d'une attention toute particulière.

Nous serons très attentifs sur ce point et nous engagerons toute action utile pour soutenir nos collègues et placer les auteurs de cette situation face à leurs responsabilités !

Point n°7 : visites de services : programme 2025.

Sans surprise, nous avons programmé la visite du SDIF en premier, ainsi que celle du SPFE et du PCE (et de tous les services de la Cité Administrative au fur et à mesure de l'achèvement des travaux), puis celle du Centre de Contact des Professionnels à Serres, du SPF d'Orange, et enfin du CFP d'Apt.

Point n°8 : questions (et observations!) diverses.

- Nous avons dénoncé le cheminement à suivre dans la Cité Administrative qui devient de plus en plus chaotique du fait de travaux de plus en plus anarchiques, ainsi que la présence de vis et autres objets qui vouent un amour inconditionnel aux pneus de voitures...

- Nous avons alerté le DDFIP sur le sentiment de dépossession du poste de travail ressenti (à juste titre !) par nos collègues vérificateurs. En effet, il n'y aura pas de poste de travail pour tout le monde !

- Face aux questionnements multiples sur la sécurité des accueils des SIP qui sont fermés les mardi et jeudi (sauf rdv) depuis le quatre novembre, la Direction va faire installer des visiophones sur les sites de Cavaillon, Orange, Carpentras et Apt afin de s'assurer que seuls les usagers ayant rendez-vous puissent entrer. L'accueil de ces usagers se fera dans les box d'accueil et pas ailleurs. Circuit inchangé à Avignon. La question est de savoir si les agents seront seuls dans la zone d'accueil durant ces « rares » RDV restants (après filtrage par contre-appel). De plus, nous avons eu la confirmation que la réduction des jours d'accueil concerne bien les autres services de la Cité Administratives qui reçoivent dans les locaux du SIP, contrairement à ce qui a été indiqué dans l'arrêté signé du DDFIP (ce dernier concède l'erreur et va éditer un arrêté rectificatif).

Lors du CSAL précédent, nous avons relayé la crainte du déport sur d'autres services. Crainte avérée en *direct live* lors de cette instance puisque le SGC de Montoux nous a indiqué qu'ils avaient repoussé les assauts de certains usagers !!

- Pour le PCE, nous avons dénoncé le fait que les collègues « expulsés » de Carpentras n'avaient toujours pas touché la Prime de Restructuration !! Bizarre que ce genre de retard n'arrive jamais quand c'est l'agent qui doit rembourser des indus...

- Nous avons demandé que le document de repérage de l'amiante avant travaux pour le bâtiment III nous soit fourni. A ce titre, les travaux du futur restaurant collectif (RIA) ont enfin commencé (cinq mois après sa fermeture...), et l'optimisme habituel des pilotes de ce chantier nous promet la fin des travaux pour juin 2025 et une réouverture du RIA pour septembre 2025.

Cette réponse nous a alerté sur le devenir de la convention signée avec le Grand Hôtel. En effet, la généreuse subvention de 10,50€ commence à coûter un bras au Secrétariat général de Bercy.

En effet, la convention, alors conclue pour environ 90 rationnaires par jour, concerne en réel près de 140 rationnaires/jour !! De plus, cette convention était appelée à se terminer plutôt en début de printemps 2025...

Le DDFIP nous a informé que le Secrétariat Général a entamé des discussions qui portent, soit sur la réduction du prix du menu (et sûrement de sa qualité...), ou bien de réduire le montant de cette subvention. Nous sommes donc inquiets sur le devenir de cette solution de restauration qui apporte entière satisfaction à ce jour...

Ce sujet sera étudié plus en détail lors du prochain CSAL (Comité Social d'Administration Local).

- Nous sommes également revenus sur l'achat, en 2020, de vélos électriques (avec le solde du « *Budget participatif* »), qui n'ont pas été utilisés depuis. Ces crédits auraient pu être utilisés ailleurs (par exemple pour l'achat de smartphones dignes de ce nom).

Vos élus qui ont siégé à cette Formation Spécialisée :

Laetitia LOURENCO (BDV)

Marc GUERARD (PRS)

Arnaud BEAUJARD (SPFE Vaucluse)

Laurent DERBES (SIP Sud Vaucluse)

Benoît SAUTECOEUR (EDR)

Lucie DJELLAL (SIE Avignon)